

**Rapport de classement des espèces remis au ministre par le CDSEPO en date du
19 novembre 2008.**

Nom commun	Nom scientifique	Classement du CDSEPO	Liste actuelle des EEPEO
Cornouiller fleuri	<i>Cornus florida</i>	En voie de disparition	S.O.
Potamot de Ogden	<i>Potamogeton ogdenii</i>	En voie de disparition	S.O.
Ligumie pointue	<i>Ligumia nasuta</i>	En voie de disparition	S.O.
Bécasseau maubèche de la sous-espèce <i>rufa</i>	<i>Calidris canutus rufa</i>	En voie de disparition	S.O.
Phoque barbu	<i>Erignathus barbatus</i>	Données insuffisantes	S.O.
Bleu mélissa	<i>Lycaeides melissa samuelis</i>	Disparue du pays	En voie de disparition
Buffalo noir	<i>Ictiobus niger</i>	Données insuffisantes	Préoccupante
Crapet menu	<i>Lepomis humilis</i>	Non admissible	Préoccupante
Méné long	<i>Clinostomus elongatus</i>	En voie de disparition	Menacée
Cisco à nageoires noires	<i>Coregonus nigripinnis</i>	Données insuffisantes	[Disparue du pays]*
Crotale des bois	<i>Crotalus horridus</i>	Disparue du pays	En voie de disparition
Pélican d'Amérique	<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>	Menacée	En voie de disparition
Woodsie obtuse	<i>Woodsia obtusa</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Smilax à feuilles rondes	<i>Smilax rotundifolia</i>	Menacée	Menacée
Stylphore à deux feuilles	<i>Stylophorum diphyllum</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Lamproie du Nord	<i>Ichthyomyzon fossor</i>	Préoccupante	Préoccupante
Barbue à tête plate	<i>Pylodictis olivaris</i>	Données insuffisantes	[Données insuffisantes]*
Salamandre sombre des montagnes	<i>Desmognthus ochrophaeus</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Menacée	Menacée
Paruline orangée	<i>Protonotaria citrea</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Préoccupante	Préoccupante

* Les catégories « Disparue du pays » et « Données insuffisantes » ne font pas partie de la liste actuelle des EEPEO

Justification pour l'ajout de nouvelles espèces et des modifications au classement suite à la réunion du CDSEPO de novembre 2008

Cornouiller fleuri (*Cornus florida*)

En voie de disparition

Le cornouiller fleuri est un petit arbre très répandu dans les forêts de la partie est de l'Amérique du Nord qui s'étend au nord jusque dans la zone carolinienne de l'Ontario. Malgré le fait que cette espèce ait été répertoriée à 154 emplacements différents entre 1975 et 2005, cette espèce est en déclin à un rythme estimé de 7 ou 8 % par année en raison de la propagation de l'antracnose du cornouiller, une maladie fongique décimant l'espèce dans l'ensemble de son aire de répartition. Cette espèce est désignée « en voie de disparition » en raison du déclin observé et prévu, de la durabilité de la population et des tendances de mortalité.

Potamot de Ogden (*Potamogeton ogdenii*)

En voie de disparition

Le potamot de Ogden est une plante aquatique en péril à l'échelle mondiale qui se trouve dans les cours d'eau à faible débit, les étangs de castor et les lacs ayant une eau claire et alcaline. Au Canada, on la retrouve seulement dans trois sites dans le sud-est de l'Ontario où elle a été cueillie pour la dernière fois en 1987. De récents travaux sur le terrain ont permis de documenter la perte d'habitat et la disparition probable du pays d'une population, mais n'ont pas permis de retrouver les autres populations. La présence de plantes aquatiques envahissantes laisse entrevoir un déclin continu dans l'ensemble de l'aire et de la qualité de l'habitat. Cependant, l'espèce est probablement encore présente au Canada dans les habitats convenables à proximité des sites auparavant connus. Cette espèce est désignée « en voie de disparition » en raison du petit nombre d'occurrences en Ontario et de sa rareté à l'échelle mondiale et dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord.

Ligumie pointue (*Ligumia nasuta*)

En voie de disparition

La ligumie pointue était l'une des espèces de moules d'eau douce les plus répandues dans les Grands Lacs inférieurs. Mais elle a disparu de plus de 85 % de son aire de répartition à la suite de l'invasion de la moule zébrée. Cette espèce n'existe aujourd'hui qu'en deux petites populations, l'une dans la zone deltaïque du lac Sainte-Claire, où la population de la moule zébrée est moins importante que dans le lac Sainte-Claire lui-même, et l'autre population, nouvellement découverte, se retrouvent dans le ruisseau Lyn dans l'est de l'Ontario. La présence de la moule zébrée et possiblement les changements climatiques menacent la population de la zone deltaïque du lac Sainte-Claire. Cette espèce est désignée « en voie de disparition » en raison de sa rareté dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord, du petit nombre de populations au sein de la province et du déclin observé en Ontario.

Bécasseau maubèche de la sous-espèce *rufa* (*Calidris canutus rufa*)

En voie de disparition

Cette sous-espèce est un oiseau de rivage se reproduisant seulement dans l'Arctique canadien central et dont les aires d'hivernage se situent à la Terre de Feu à la pointe sud de l'Amérique du Sud. Bien qu'elle ne s'y reproduise pas, cette espèce est présente en Ontario pendant ses migrations printanières et automnales. Cette espèce peut être identifiée dans l'ensemble du territoire ontarien, mais elle se présente en nombres importants et de façon prévisible et persistante dans un nombre limité de sites dans les basses terres de la baie d'Hudson. Cette sous-espèce a subi un déclin de plus de 70 % depuis 1980. L'abattage commercial du limule et la pénurie subséquente d'œufs de limules, aliment essentiel au bécasseau maubèche durant sa migration le long de la côte est des États-Unis, a entraîné une dégradation de la santé des adultes et a réduit le taux de survie des adultes sous les niveaux jugés nécessaires pour maintenir le taxon. L'analyse de viabilité de la population indique qu'avec la courbe de déclin actuelle, le taxon pourrait être éteint d'ici 2010. Cette sous-espèce est désignée « en voie de disparition » en raison de sa rareté à l'échelle mondiale, de la durabilité de la population, des menaces, de son cycle biologique particulier et des tendances de mortalité.

Phoque barbu (*Erignathus barbatus*)

Données insuffisantes

Le phoque barbu a une aire de répartition circumpolaire arctique où il dépend de la glace marine pour se reposer, muer, mettre bas et nourrir les petits. Cette espèce demeure au Canada durant toute l'année dans les eaux de l'Arctique, de la mer du Labrador, du détroit d'Hudson, de la baie d'Hudson et de la baie James. En Ontario, cette espèce a été aperçue pendant la période libre de glace de la fin juillet à la mi-octobre dans l'embouchure de la rivière Winisk et légèrement en amont, et sur des langues de sable reliées à la côte continentale le long de la baie d'Hudson. Le phoque barbu a aussi été observé dans l'estuaire de la rivière Moose dans la baie James. Cette espèce demeure méconnue; il n'existe pas d'estimation fiable ou récente sur l'abondance totale et de la répartition spatiale de l'espèce au Canada et en Ontario. En raison du nombre d'aspects de la biologie des phoques barbus qui demeurent incompris et du manque d'observations exhaustives en Ontario, cette espèce est désignée « données insuffisantes ».

Bleu mélissa (*Lycaeides melissa samuelis*)

Disparue du pays

Le bleu mélissa est un petit papillon qui était observé historiquement dans les plaines boisées de chênes en Ontario dans cinq régions : les plaines du lac Rice, Toronto, Saint Williams, London, et Port Franks-The Pinery. Aucune observation fiable n'a été rapportée pour l'ensemble de la province depuis 1988, malgré les recherches répétées des zones d'occurrence et des autres régions abritant du lupin vivace (*Lupinus perennis*), la plante hôte aux larves de l'espèce. Elle a été désignée « en voie de disparition » pour la première fois en Ontario en 1973. Elle est maintenant désignée « disparue du pays ».

Buffalo noir (*Ictiobus niger*)

Données insuffisantes

Le Buffalo noir est un gros meunier noir résidant dans de grandes rivières et plusieurs plus petites rivières des bassins des fleuves Mississippi, Missouri et Ohio, mais aussi dans le lac Érié et dans le sud du lac Michigan. En Ontario, cette espèce a été observée à deux occasions seulement dans le lac Érié. Au cours des dix dernières années, des spécimens ayant une bouche subterminale récemment pris dans plusieurs emplacements dans les Grands Lacs inférieurs proviennent de cette espèce ou sont étroitement liés au Buffalo à petite bouche. Ces spécimens sont rencontrés plus fréquemment et leur aire de répartition semble être en expansion. Le Buffalo noir pourrait très bien être une espèce étrangère au bassin des Grands Lacs. Cette espèce a été désignée « préoccupante » en 2004. Cependant, selon des études plus récentes, les données sont jugées insuffisantes pour déterminer le statut de cette espèce en Ontario, et par conséquent elle est désignée « données insuffisantes ».

Crapet menu (*Lepomis humilis*)

Non admissible

Le crapet menu se retrouve dans le centre-est des États-Unis, principalement dans le bassin du fleuve Mississippi et le bassin hydrographique du Golfe du Mexique. Cette espèce est aussi présente dans le bassin hydrographique Ouest du lac Érié, composé des fleuves Ohio, Michigan, et Ontario, où elle semble être une espèce étrangère. En Ontario, le crapet menu a été observé dans seulement cinq sites dans le comté d'Essex dans l'ouest du bassin hydrographique du lac Érié. Cette espèce a été répertoriée pour la première fois en Ontario en 1979 et il existe des preuves concrètes qu'elle a envahi l'Ontario après avoir été introduite dans le bassin des Grands Lacs en Ohio dans les années 1920. Cette espèce va bien dans les systèmes troubles et ne semble pas constituer une menace immédiate. Le crapet menu a été désigné espèce « préoccupante » en 2004, mais ce statut lui a été retiré en raison du poids de la preuve suggérant qu'il s'agit d'une espèce introduite n'étant pas apte à être classée.

Méné long (*Clinostomus elongatus*)

En voie de disparition

Le méné long est un petit poisson coloré restreint aux affluents d'eau claire en amont dans l'ensemble de son aire de répartition du nord-est de l'Amérique du Nord. Il est considéré comme rare dans toutes ses zones d'occurrence d'Amérique du Nord sauf deux, et il est considéré comme particulièrement sensible à l'envasement et à la turbidité liée à l'activité humaine dans l'ensemble de son aire de répartition. En Ontario, cette espèce est présente principalement dans le bassin hydrologique du lac Ontario à l'intérieur de la région du « Golden Horseshoe ». Elle a été désignée « menacée » en 2000. La population de méné long a décliné dans la plupart des 24 bassins où il est connu. Cette espèce est désignée « en voie de disparition » selon les déclinés observés en Ontario, les menaces persistantes et son cycle biologique particulier.

Cisco à nageoires noires (*Coregonus nigripinnis*)

Données insuffisantes

Le cisco à nageoires noires est un membre de la sous-famille des Corégonidés qui habitait les eaux profondes des Grands Lacs et peut-être certains cours d'eau intérieurs. Cette espèce était observée dans les lacs Michigan et Huron, mais n'a pas été répertoriée dans ces lacs depuis plus de 50 ans. Le cisco à nageoires noires pourrait être présent dans le lac Nipigon et dans plusieurs autres lacs intérieurs d'Ontario, mais la représentativité taxonomique de ce poisson reste à être confirmée. Cette espèce a disparu des Grands Lacs en raison de la surpêche et des effets de la prédation et de la concurrence des espèces exotiques. Le cisco à nageoires noires est désigné « données insuffisantes » en raison de l'incertitude taxonomique liée à l'identité du poisson présent dans le lac Nipigon et les autres lacs intérieurs d'Ontario.

Crotale des bois (*Crotalus horridus*)

Disparue du pays

Le crotale des bois est un gros serpent venimeux présent dans l'Est et le centre des États-Unis, malgré le fait qu'il ait disparu ou qu'il soit en déclin dans plusieurs secteurs. La dernière fois qu'il a été répertorié en Ontario remonte à 1941 dans la gorge Niagara. Toute détection plus récente ailleurs dans la province est probablement erronée. L'ancienne aire de répartition de cette espèce regroupait l'île Pelée et la pointe Pelée, l'escarpement de Niagara, et possiblement les îles de la baie Géorgienne. Il est peu probable qu'un serpent de cette taille passe inaperçu pendant une période aussi longue. L'espèce a d'abord été désignée « en voie de disparition » en Ontario en 1990. Elle est maintenant désignée « disparue du pays ».

Pélican d'Amérique (*Pelecanus erythrorhynchos*)

Menacée

Le pélican d'Amérique est un grand oiseau aquatique vivant en colonie trouvé en Amérique du Nord centrale. À l'échelle mondiale, il s'agit d'une espèce rare (G3). Malgré le fait que certaines populations semblent être menacées par la perte d'habitat et des fluctuations extrêmes des niveaux de l'eau, il existe peu de preuves suggérant que ces enjeux soient des problèmes importants pour les cinq colonies de reproduction présentes en Ontario. La plus grande colonie sur le territoire de l'Ontario se retrouve sur le Lake of the Woods (estimée à 14 864 oiseaux et une des plus grandes colonies au Canada) et semble être stable, tandis que les plus petites colonies du lac Nipigon (estimées à 1290 oiseaux dans les quatre colonies) semblent gagner en nombre. Les populations présentes en Ontario regroupent environ 10 % de la population mondiale. Aucune preuve d'infécondité ou d'échec de recrutement en Ontario, ou de tendances à la hausse du taux de mortalité. Actuellement, rien ne laisse transparaître que le pélican d'Amérique est en déclin en Ontario. Toutefois, des menaces potentielles regroupent le changement des niveaux d'eau, de la perturbation des colonies de nidification, et les maladies comme le botulisme aviaire et le virus du Nil. Cette espèce a d'abord été désignée « en voie de disparition » en Ontario en 1977. En raison de sa rareté mondiale, le nombre limité d'individus en Ontario, et la responsabilité de protéger l'espèce de l'Ontario (au moins 10 % de la population mondiale), le pélican d'Amérique

est désigné espèce « menacée » en Ontario.

Woodsie à lobes arrondis (*Woodsia obtusa*)

En voie de disparition

La woodsie à lobes arrondis est une petite fougère présente dans les clairières rocailleuses des zones boisées où elle occupe les pentes sèches, calcaires et orientées vers le sud. Cette espèce est protégée dans l'ensemble de son aire de répartition de la partie est de l'Amérique du Nord et le sud du Canada représente la limite nord de son aire de répartition, où elle est connue dans quatre sites dans l'est de l'Ontario et cinq sites dans le sud du Québec. Bien qu'aucun déclin n'ait été documenté en Ontario, cette espèce est menacée par la perturbation des habitats et par la propagation d'une plante exotique nommée nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*). En conséquence au petit nombre de populations fragmentées et des menaces potentielles pour les habitats des activités humaines et des espèces exotiques envahissantes, la woodsie à lobes arrondis est désignée « en voie de disparition » en Ontario.

Smilax à feuilles rondes (*Smilax rotundifolia*)

Menacée

Le smilax à feuilles rondes est un arbuste grimpant pouvant atteindre une hauteur de plus de 4 m et se trouve habituellement dans les habitats des forêts ouvertes. Cette espèce est présente dans la partie est de l'Amérique du Nord, du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse jusqu'au nord de la Floride, de l'est du Texas et, vers le nord, jusqu'à l'est du Michigan et au sud-ouest de l'Ontario. En Ontario, l'espèce compte actuellement 13 populations sur la rive nord du lac Érié. Une population présente à la pointe Pelée a disparu du pays. La taille de la population en Ontario est estimée à moins de 250 individus matures capables de reproduction. Les principales menaces pour cette espèce sont la destruction et les changements de l'habitat. La majorité des populations sont restreintes à de petites terres à bois où elles existent comme des populations fragmentées. Plus de la moitié des colonies semblent compter des plants d'un seul sexe et comptent sur la multiplication végétative pour survivre dans l'absence de la production de graines. Cette espèce est désignée « menacée » en Ontario en raison du faible nombre de zones d'occurrence combiné avec les menaces liées à l'étendue et à la qualité des habitats.

Stylophore à deux feuilles (*Stylophorum diphyllum*)

En voie de disparition

La stylophore à deux feuilles est une superbe plante vivace ayant des fleurs d'un jaune éclatant retrouvée dans les ravins boisés et le long des plaines inondables des cours d'eau boisés. Elle est présente uniquement dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord, où elle est connue dans 15 états et dans la province de l'Ontario. En Ontario, il existe trois populations de stylophore à deux feuilles, toutes situées dans la région de London dans la zone carolinienne. Les populations sont petites, estimées à environ 530 plants adultes au total. Une population a décliné de façon significative dans les années 1990 suite au remblayage. Cette espèce est menacée en Ontario en raison de la destruction et des changements à l'habitat, des effets du développement adjacent, de la concurrence d'autres espèces envahissantes, et des activités récréatives. Cette espèce

est désignée « en voie de disparition » en Ontario en raison de la faible taille des zones d'occurrence et du petit nombre d'emplacements, ajouté aux menaces continues à l'étendue et à la qualité de l'habitat.

Lamproie du Nord (*Ichthyomyzon fossor*)

Préoccupante

La lamproie du Nord est une petite lamproie (<18 cm) non parasite qui réside dans les cours d'eau clairs. Sa larve s'enfonce dans la vase et dans les substrats de sable où elle vit comme un poisson-filtreur pendant 3 à 7 ans. La phase de jeune adulte a une durée d'environ 6 mois et les individus meurent après le frai. L'espèce a une distribution inégale dans le nord-est de l'Amérique du Nord où elle est connue dans 12 états en plus des provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. En Ontario, la lamproie du Nord a été répertoriée dans au moins 29 différents emplacements dans les Grands Lacs (bassin hydrographique des lacs Supérieur, Huron et Érié) et dans les bassins hydrologiques de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent depuis 1990 selon la présence d'individus adultes. Il est probable qu'elle soit présente dans d'autres zones d'occurrence où des larves ont été récoltées, mais celles-ci sont difficiles à différencier des larves étroitement liées de la lamproie argentée (*Ichthyomyzon unicuspis*). La lamproie du Nord a disparu d'environ le quart des affluents des Grands Lacs dans lesquels elle était présente. Cette espèce est menacée par les des traitements chimiques continus ayant comme but de lutter contre la lamproie marine (*Petromyzon marinus*) envahissante. Le contrôle des niveaux de l'eau, les changements à la température de l'eau et la pollution ont également été identifiés comme des menaces. L'espèce est désignée « préoccupante » en raison du nombre limité d'occurrences, de son cycle de vie particulier et de la menace associée aux traitements anti-lamproies continus dans les affluents des Grands Lacs.

Barbu à tête plate (*Pylodictis olivaris*)

Données insuffisantes

Le barbu à tête plate est un gros poisson pouvant atteindre une longueur de 1,5 m et un poids de plus de 56 kg. Il réside dans les eaux troubles de grands cours d'eau et réservoirs à faible débit. Cette espèce se retrouve dans les bassins hydrographiques du fleuve Mississippi et du Golfe du Mexique en plus de la portion Sud des Grands Lacs. Malgré un grand échantillonnage, seulement six individus adultes ont été recueillis en Ontario (trois dans le lac Érié et trois dans le lac Sainte-Claire) et aucune preuve ne permet d'établir qu'il existe une population établie à l'intérieur de la province. Cette espèce est probablement limitée en raison de la température froide de l'eau en Ontario. Le barbu à tête plate est désigné « données insuffisantes » en raison du manque de preuve de l'existence d'une population en Ontario.

Salamandre sombre des montagnes (*Desmognathus ochrophaeus*)

En voie de disparition

La salamandre sombre des montagnes est une espèce de la famille des plethodontidae vivant dans la partie est de l'Amérique du Nord et saine à l'échelle mondiale. Elle se trouve au Canada dans quelques emplacements à l'extrême sud du Québec et dans un seul emplacement dans la gorge Niagara en Ontario. Sa présence en Ontario n'a été

confirmée que récemment selon des analyses génétiques malgré le fait que cette espèce est probablement présente en Ontario depuis quelques siècles. En Ontario, cette espèce est confinée à une seule aire de répartition se trouvant à proximité d'un cours d'eau froide en cascades s'écoulant à travers un terrain boisé formé de pentes rocheuses escarpées et elle est vulnérable à une variété de menaces pouvant affecter la qualité ou la quantité de l'eau. Les effets de l'activité humaine sur la forêt avoisinante et sur l'habitat en question peuvent également affecter l'espèce. Des recherches exhaustives menées sur les pentes avoisinantes n'ont pas permis de découvrir des zones d'occurrence additionnelles. La taille de la population ontarienne est inconnue, mais elle est probablement faible et il n'existe aucune donnée sur la tendance géographique de la population en Ontario. En raison de la présence d'une zone d'occurrence et de la quantité de menaces présentes pour le cours d'eau dans lequel l'espèce réside, la salamandre sombre des montagnes est désignée « en voie de disparition » en Ontario.

Tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) **En voie de disparition**

La tortue des bois réside dans les secteurs ayant des cours d'eau à débit moyen, avec des substrats de sable ou de gravier, à proximité des sites de nidification et dans différents habitats terrestres. Pendant la saison active, on peut la retrouver dans les rivières, ruisseaux, marais, marécages, prairies humides, forêts, milieux secs et sur les terres agricoles. L'espèce est présente sur moins de 50 sites connus répartis dans 10 municipalités du centre et du sud de l'Ontario. Cette espèce est menacée par la perte et la dégradation d'habitat, la prédation, la collecte illégale et la circulation routière. Il y a une forte indication que l'espèce décline dans l'ensemble de son aire de répartition dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord, dont l'Ontario fait partie, et que si des mesures correctives ne sont pas adoptées dans le but de renverser la situation, l'espèce disparaîtra d'une grande partie de son aire de répartition. La tortue des bois est un animal de compagnie très populaire et très dispendieux. La collecte illégale de l'animal dans le but d'en faire le commerce est sûrement présente en Ontario. Le cycle biologique de cette espèce (croissance lente, maturation tardive, taux de mortalité élevé des œufs et des petits) la rend très vulnérable à toute augmentation de la mortalité de la population adulte. Le taux de mortalité lié à la circulation routière et la fragmentation de son habitat augmentent dans le centre et le sud de l'Ontario, et les populations de tortue font aussi face à un nombre élevé de prédateurs ciblant leurs œufs. En raison du déclin à l'échelle mondiale, de la menace que représente l'activité humaine et de son cycle biologique particulier, la tortue des bois est désignée « en voie de disparition ».

Faucon pèlerin (*Falco peregrinis*) **Menacée**

Le faucon pèlerin est un faucon réputé ayant connu un changement important au sein de la répartition et de sa population à travers ses aires de répartition d'Amérique du Nord, du Canada et de l'Ontario. En Ontario, on le retrouve principalement à proximité des Grands Lacs, mais il prend de l'expansion vers de nouveaux territoires. On le trouve sur les falaises naturelles le long des Grands Lacs, où il chasse le long des rivages lacustres dans les habitats ouverts. Il réside aussi dans les zones urbaines et

sur les falaises artificielles dans le centre et le sud de l'Ontario. Cette espèce était autrefois une espèce nicheuse courante présente dans la majorité du territoire nord-américain, et en Ontario. À la suite de l'ingestion et de la bioaccumulation de DDT, sa population s'est effondrée et l'espèce ne s'est pas reproduite en Ontario à partir du milieu des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980. L'interdiction de l'utilisation de DDT en Amérique du Nord, jumelée à des efforts de réintroduction en Ontario et partout ailleurs ont permis l'augmentation des populations dans l'ensemble de son aire de répartition nord-américaine. La population ontarienne est passée de 0 à 1985, répartie à travers au moins 78 territoires, en 2005. L'habitat historique formé de falaises naturelles dans le Nord de l'Ontario est maintenant occupé à nouveau et de nouveaux habitats ont été colonisés dans le sud urbain de l'Ontario. Certaines falaises dans l'est de l'Ontario accueillent aussi des populations à nouveau. Le faucon pèlerin constitue une espèce remarquablement tenace et résiliente. Bien qu'il y ait encore des préoccupations par rapport aux effets des anciens et des nouveaux pesticides et aux effets de la cueillette aux fins de fauconnerie aux États-Unis, la récupération de l'espèce ne semble pas être exposée à d'importantes menaces. Il est prévu que la population et sa densité au sein de son aire de répartition continueront à augmenter. Le statut de l'espèce en Ontario est passé de « en voie de disparition » à « menacée » en 2006. Cette réévaluation soutient le statut « menacée » en raison de la susceptibilité du faucon par rapport aux nouveaux produits chimiques (p. ex. EDP) dans son environnement et de la taille relativement faible de sa population ontarienne.

Paruline orangée (*Protonotaria citrea*)

En voie de disparition

La paruline orangée est une espèce d'oiseau chanteur « en voie de disparition » retrouvé uniquement dans les forêts marécageuses, les fourrés marécageux et les marécages bordés d'arbres de l'est de l'Amérique du Nord. Elle exige des chicots ou des nichoirs à proximité de l'eau, de la mousse convenable pour son nid, et des habitats forestiers et ouverts pour s'alimenter. La population en âge de reproduction de la paruline orangée est très petite (28 à 34 individus) et elle continue de chuter. Le relevé des oiseaux nicheurs transcontinental suggère que l'espèce a décliné d'environ 40 % sur 40 ans (1966-2005). La population ontarienne a décliné de 80 % au cours des dix dernières années. Elle continue à souffrir de la dégradation de son habitat par les espèces de plantes exotiques (p. ex. *Phragmites*) dans les deux tiers de sa zone de répartition et par la compétition interspécifique pour les sites de nidification et la destruction de ses œufs et des oisillons par le troglodyte familial. À la lumière du déclin observé dans la population mondiale et ontarienne, de la menace présentée par les activités humaines et par les espèces exotiques, il est approprié que la désignation « en voie de disparition » demeure.

Pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*)

Préoccupante

Ce pic à tête rouge au plumage noir, blanc et rouge éclatant se retrouve dans le centre et dans l'est de l'Amérique du Nord. En Ontario, on le retrouve au sud du Bouclier canadien et au nord-ouest de la Rainy River. Cette espèce réside dans les terres boisées d'arbres décidus, plus particulièrement dans les chicots morts où elle fait son

nid. Anciennement un résident estival courant en Ontario, cette espèce connaît un déclin géographique dans la province depuis les années 1960. L'Ontario Breeding Bird Atlas suggère que le pic à tête rouge pourrait avoir perdu jusqu'à 66 % de sa population au cours des 20 dernières années. Les facteurs responsables de ce déclin de population regroupent : la perte d'habitat, dont une réduction dans la disponibilité des sites de nidification convenables, la compétition avec des espèces exotiques et la mortalité liée à la circulation routière. Le déclin du pic à tête rouge en Ontario est proportionnel au déclin connu ailleurs dans ses autres zones de répartition. Bien que la population ait décliné, il s'agit toujours d'un oiseau répandu en Ontario; il a été répertorié dans 329 échantillons du plus récent Ontario Breeding Bird Atlas (2001-2005). En raison de cette réévaluation, le statut du pic à tête rouge est désigné espèce « préoccupante ».